



Joly-Cardot / CNAM

ATELIER DE MONTROUGE LES TOURS EDF D'IVRY (1963-1967) UN PROTOTYPE D'HABITAT URBAIN

PAR CATHERINE BLAIN

Pour bon nombre de praticiens, enseignants et historiens, les deux petites tours de logements EDF d'Ivry-sur-Seine sont une icône de l'architecture. La poésie de cet enchevêtrement de masses de béton brut a été immortalisée par les sublimes photographies de Pierre Joly et Véra Cardot, prises peu de temps après la livraison des bâtiments. Mais, au-delà de ces images, que sait-on de l'histoire de cet ensemble de logements ? Comme celle d'autres projets phares de l'Atelier de Montrouge (ATM), elle mérite que l'on s'y attarde. D'autant que l'avenir de ces deux petites tours situées aux portes de Paris, au cœur d'un secteur faisant l'objet d'une opération de renouvellement urbain, est actuellement en suspens.

A l'heure où nous mettons sous presse nous apprenons la disparition de Pierre Riboulet qui, en 1958, fonda l'Atelier de Montrouge avec Jean Renaudie, Gérard Thurnauer et Jean-Louis Véret.



Logements de fonction EDF à Ivry-sur-Seine (1963-1967). Permis de construire, mars 1966, élévation sud.

Les revues spécialisées et les ouvrages d'histoire s'entendent pour placer ces deux petites tours EDF parmi les rares réussites de la veine du «brutalisme» en France. Réalisées avec soin, à l'aide de matériaux nobles laissés à l'état brut –l'acier, le verre, le bois et surtout le béton conservant l'empreinte des planches de coffrage–, elles méritent sans conteste cette appréciation. Bien souvent, en raison de leur dimension sculpturale, elles sont également retenues parmi les meilleurs exemples d'une architecture-sculpture résolument moderne. Enfin, du fait de leur mode de conception et de leurs techniques de mise en œuvre d'avant-garde, elles sont fréquemment convoquées pour illustrer une filière de recherches, marginales pour l'époque, ayant formulé des réponses novatrices à la question du logement. Mais l'enseignement à tirer de ces petites tours ne s'arrête pas là. Car, à l'instar d'autres réalisations de l'Atelier de Montrouge – tels le Service de mécanographie et de traitement de l'information (STI n° 1) d'Issy-les-Moulineaux (1960-1965), le village de vacances Le Merlier à Cap Camarat (1959-1965) ou la bibliothèque La Joie par les livres de Clamart (1962-1966) (1)–, ce projet livre un témoignage des plus riches sur le mode de production de l'architecture dans un passé récent. Qui questionne directement le temps présent.

Des friches et des logements

Pour comprendre le sens des deux petites tours EDF, il faut se replacer à l'époque où, alors que se réalisent de grands ensembles, les limites de Paris allient bien souvent de vastes secteurs industriels et un tissu d'habitations vétustes. A la différence de bien d'autres, les architectes de l'ATM ne sont pas impliqués dans la production des grands ensembles. Il s'agit d'une position éthique. Par conviction, ils dénoncent le mode de faire des logements de masse pour prôner une pratique fondée sur la «recherche patiente» et sur la prise en compte du contexte de projet (social et bâti). Cette position les incitera d'ailleurs, constamment, à remettre en cause les termes des commandes, à se questionner sur leur pertinence, sur leur incidence, voire, parfois, à en changer l'esprit. Ainsi par exemple, en 1959, lorsqu'ils participent à un premier concours de logements parrainé par les instances publiques, ils plaident en faveur d'un mode de conception novateur: «Dans le cadre des règlements actuellement en vigueur et des prix plafonds imposés [...], il y a deux façons d'envisager un programme tel que celui-ci: ou bien choisir l'une des solutions expérimentées par l'usage et tenter d'y apporter

les améliorations de détails jugées nécessaires, ou bien essayer de développer une architecture amenant des éléments nouveaux» (2). De même, en 1961, lorsque la SCIC leur confie une étude de faisabilité pour un ensemble d'habitation situé sur une friche agricole de la banlieue, ils soulèvent des questions embarrassantes, telles que: «Ces terrains sont-ils favorables, y a-t-il lieu d'en acquérir de nouveaux, quel sera le nombre de logements neufs, comment s'intégreront-ils dans l'espace urbain existant, quelles seront les réactions des collectivités publiques et locales intéressées, quelles seront les répercussions de ce programme sur les projets existants, autant de questions qui nécessitent [...] une enquête préliminaire d'urbanisme pour la commune et les environs» (3).

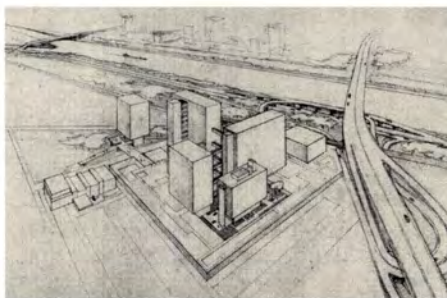
**«DANS LA MESURE OÙ IL Y AVAIT
UNE IDÉE DE PAVILLONS, ON A
PROPOSÉ DE LES METTRE LES UNS
SUR LES AUTRES, DE FAIRE
DOUZE MAISONS SUPERPOSÉES»**

Cette attitude n'était pas de nature à rassurer les grands commanditaires publics. Pourtant, l'un d'entre eux, et non des moindres, leur fait confiance dès le début des années soixante: EDF, auprès duquel l'ATM est introduit dès 1959. C'est dans le cadre d'une première mission, concernant le terrain de la centrale vétuste d'Issy-les-Moulineaux (joutant la Seine et le boulevard périphérique, alors en cours de réalisation), que les positions de cette jeune équipe séduisent le maître d'ouvrage. Au départ, pour EDF, cette mission était un pari, du reste peu risqué. «Bon, voilà: j'ai une vieille centrale thermique à Issy-les-Moulineaux qui va être démolie et le projet est de garder un bâtiment et de le transformer en un centre de traitement de l'information [...]. Alors si vous voulez, faites-le», leur avait dit le secrétaire général Jacques Erhmann (4). Pour l'ATM, l'exercice paraît plus complexe. Car, tout d'abord, transformer un bâtiment vétuste en un immeuble de haute technologie, comportant des bureaux administratifs, un service central de la mécanographie et un système de gestion électronique des données (avec d'énormes ordinateurs), n'était pas une mince affaire. Ensuite, réhabiliter une partie d'un ensemble voué à la démolition soulevait un foisonnement de questions sur l'avenir de cette friche industrielle, fragment d'un paysage urbain lui-

même en mutation. Suite à une première analyse, l'attention se centre sur un des bâtiments de la centrale: l'ancienne usine de pulvérisation du charbon (1937), dont l'ossature poteau-poutre en béton semble en bon état. L'enjeu demeure toutefois de composer avec ce bâti et le contexte existant tout en concevant un immeuble moderne, exprimant sa nouvelle vocation. Avant d'engager cette étude, l'ATM développe donc, sur son initiative, une réflexion plus large, sondant le potentiel de reconversion du site dans son ensemble. La recherche se solde, en mai 1961, par un projet d'une tout autre envergure: un pôle administratif et technique, comportant des bureaux pour 2000 agents et leurs «prolongements immédiats» (salles de réunion, services, ateliers, garage, etc.), envisagé comme «point de départ pour un remodelage des quartiers avoisinants, [...] merveilleusement situés par rapport à Paris» (5). Cet ambitieux projet demeurera un temps dans les cartons; mais il confirme d'ores et déjà la validité de l'intervention. C'est donc dans cet esprit que l'équipe relève le défi de la commande du STI n° 1, et haut la main. En effet, tout en conservant le squelette du bâtiment existant, elle réalise un immeuble éminemment fonctionnel et finement dessiné, s'inspirant à la fois des exemples d'un Mies Van der Rohe et des idées du Mouvement moderne – les principes de pilotis, plan libre, façade libre et toit terrasse, le thème de l'«objet isolé dans l'espace» (6). Ce faisant, l'ATM démontre si bien le potentiel de transformation de l'architecture sur elle-même que peu de gens sauront, à l'arrivée, qu'il s'agit d'une réhabilitation (7).

De la réhabilitation à la reconversion

Dès 1962, dans leurs discussions avec EDF, les architectes relèvent des points de similitude entre la problématique urbaine de la centrale d'Issy-les-Moulineaux et celle de bon nombre d'autres centrales de la périphérie parisienne, également vouées à être fermées à court ou moyen terme, comme celle d'Ivry-sur-Seine. Mais pour le maître d'ouvrage, la reconversion urbaine n'est pas encore d'actualité. Ainsi, à Issy-les-Moulineaux, il faudra attendre la fin des années 60 pour que se concrétise le projet d'Ensemble administratif et technique qui, joutant la première réalisation et conçu sous forme d'une tour de grande hauteur posée sur dalle, viendra affirmer la nouvelle vocation du site (1967-1972). L'ATM accompagnera la genèse de cet ensemble en se chargeant d'abord de la réalisation du STI n° 1 puis, dès 1962, de deux

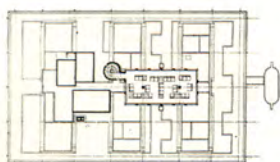


EDF Issy-les-Moulineaux:
 Etude préalable pour
 la création d'un ensemble
 de bureaux, mai 1961.
 Un ambitieux projet
 de reconversion
 du site qui attendra
 la fin des années 60.

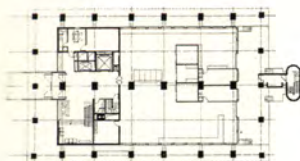


Joly-Carodot / CNAM

EDF Issy-les-Moulineaux:
 Service central de la
 mécanographie et des
 ensembles électroniques
 de gestion (STI n° 1). Un
 objet isolé dans l'espace.



Plan du dernier étage.



Plan du rez-de-chaussée.

missions parallèles: l'une concerne l'aménagement d'une cantine et de bureaux au sein d'un autre bâtiment vacant du site, l'autre la construction, en face de la centrale, à l'angle des rues Joseph-Bara et Camille-Desmoulin, de « quatre maisons individuelles » destinées aux cadres du STI. Ces deux projets sont menés à bien en 1965. Le premier sera démolí pour faire place nette à l'Ensemble administratif. Le second, qui subsiste toujours, a son importance. Car dans le cadre de cette première commande de logements, l'ATM, revisitant le modèle du pavillon de banlieue, propose un nouveau type d'habitat individuel urbain, modulaire, comportant des duplex de cinq et six pièces prolongées par des terrasses (environ 120 m²), et constitué par l'assemblage de petits volumes de béton brut de deux et trois niveaux, articulés par un jeu de décrochés en plan et en hauteur. A l'arrivée, des restrictions financières auront réduit ces visées de composition dynamique. Mais la veine de recherche n'en sera pas moins poursuivie par l'équipe, dans le cadre de différents projets et, notamment, des nouvelles missions EDF.

En ce qui concerne le site de la centrale d'Ivry, sur un terrain en bord de Seine délimité à l'est par le boulevard Colonel-Fabien, sa reconversion n'est pas (encore) à l'ordre du jour. Car, à la différence d'Issy, les installations ne sont pas vétustes; et EDF envisage d'ailleurs leur amélioration. Ainsi, la mission confiée à l'ATM en 1963 prévoit, outre l'aménagement d'une cantine au sein d'un bâtiment existant, la réalisation de deux constructions distinctes: d'une part, sur la portion sud du terrain qui sera isolée de la centrale par la création de la rue des Péniches

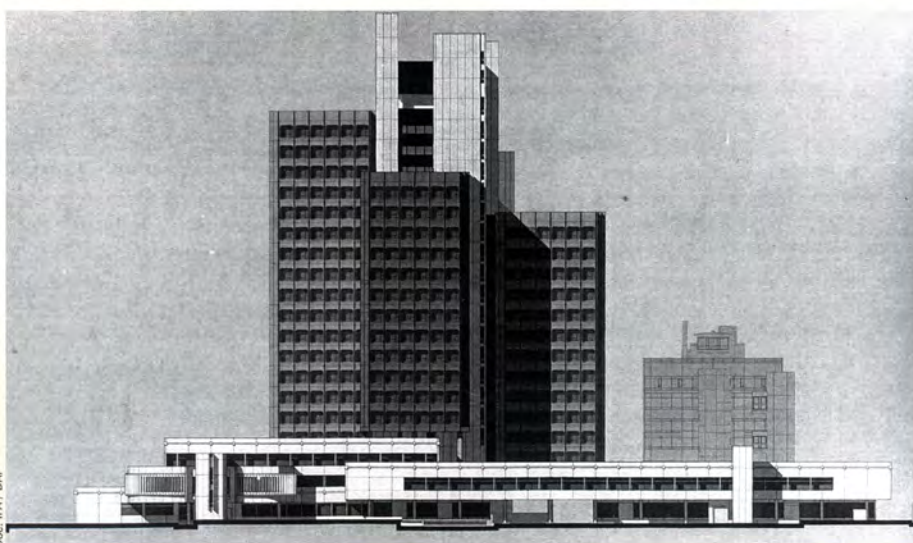
(RN n° 19), un ensemble de douze logements de fonction pour cadres; d'autre part, en face, en marge de la centrale, un Centre médico-social d'environ 150 m². Ces deux projets seront réalisés à quelques années d'intervalle. Cette fois, les architectes ne présenteront pas une étude prospective pour l'ensemble du secteur: il appartiendra à l'architecture d'exprimer leur sensibilité au contexte et à sa logique de développement.

Une architecture ouverte au changement

Aujourd'hui, dans le secteur d'Ivry-Port, seul l'ensemble de logements de fonction de l'ATM rappelle l'existence d'une vaste centrale EDF. Démantelée depuis, son emprise a fait l'objet d'une opération de renouvellement urbain dans les années 1990; et le Centre médico-social n'y a pas survécu (8). Isolées sur leur parcelle, les deux petites tours demeurent donc le seul témoin d'une démarche ayant pourtant cherché à prévoir cet avenir inéluctable. Car les deux projets avaient en effet une caractéristique essentielle: celle de s'affirmer comme des interventions distinctes de la centrale, vouées à s'intégrer au paysage urbain à venir.

Pour atteindre cet objectif dans cet imposant contexte industriel, l'ATM adopte deux stratagèmes. Le premier est d'implanter les nouveaux bâtiments de manière autonome, en fonction de la rue des Péniches. Le second consiste à exprimer l'architecture en elle-même et pour elle-même, en donnant aux projets deux traits communs. A l'instar du STI n° 1, ce seront d'abord des « objets isolés dans l'espace », sans façade principale, où sont mises en œuvre les

EDF Issy-les-Moulineaux:
 Ensemble administratif et
 technique (1967-1972).
 Extrait du permis
 de construire, 31 juillet
 1969. Seconde réalisation
 sur le site, en liaison
 avec le STI n° 1: une tour
 de bureaux à quatre
 branches, de douze
 à seize étages, desservies
 par un noyau central
 de circulation.



Doc. IFA / DNF

EDF Issy-les-Moulineaux:
Logements de fonction,
30, rue Joseph-Bara
(1962-1965). Première
étude, mai 1962:
maquette et plans
de niveaux.
Un nouveau type d'habitat
individuel urbain,
modulaire, comportant
des duplex de cinq
et six pièces prolongées
par des terrasses.



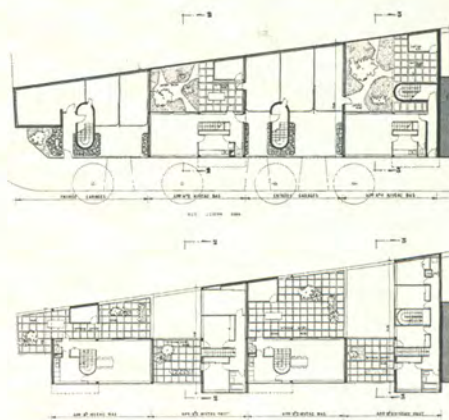
Doc IFA / DAF

idées du Mouvement moderne – et en particulier ceux du plan libre et de la façade libre, permettant la flexibilité des usages. Ces objets autonomes, ensuite, se caractériseront par leur vérité constructive et leur flexibilité. Puisque l'ossature de l'usine d'Issy-les-Moulineaux avait démontré sa capacité à servir de support à une nouvelle affectation, à Ivry, une logique similaire est adoptée: la structure, en béton brut de décoffrage, est l'élément fédérateur de la conception. Cette fois, néanmoins, cette logique s'inversera pour le traitement des façades: à la différence du STI dont l'ossature est enceinte par une fine « pellicule de verre », il s'agira de magnifier la structure, d'en révéler la matière, par le jeu en trois dimensions des pleins et des vides. Le Centre médico-social, premier projet mis à l'étude avec l'aide de l'ingénieur Nikos Chatzidakis, est le point de départ de cette recherche. Le programme est simple: un cabinet médical et un laboratoire, des bureaux d'assistance sociale et des zones de services. En marge de l'imposante centrale, le bâtiment joue de son autonomie. Conçu sur plan carré et sur deux niveaux, il est structuré par quatre voiles de béton perpendiculaires qui s'affirment en façade. Sa logique constructive est accentuée par différents dispositifs, comme le retrait de trois mètres du volume du rez-de-chaussée (d'une surface de 90 m², sans affectation définie), l'alternance des bandeaux de fenêtres et de parois de béton brut, ou encore le dessin de la rampe d'accès à l'étage (140 m²). Ce mode de conception sera davantage poussé dans le projet de logements de fonction. Au départ, l'alternative d'immeubles collectifs n'était pas une évidence puisque, comme à Issy, la commande concernait la réalisation de « maisons individuelles ». Pour la développer, les architectes ont donc infléchi les attentes. De fait, ils conçoivent d'abord un premier projet qui, dans la veine de l'ensemble de la rue Joseph-Bara, comporte trois types de maisons modulaires de quatre à six pièces avec terrasses, disposées en quinconce le long de la voie. Mais c'est en réalité pour démontrer qu'il n'est « vraiment pas raisonnable de faire douze pavillons au sol sur une voie rapide, pour les gens » (9). Ainsi, l'équipe obtient rapidement le feu vert pour explorer une idée toute simple, mais combien déterminante: « Dans la mesure où il y avait cette idée de pavillons, [...] on a proposé de les mettre les uns sur les autres, de faire douze maisons superposées » (10). Ce projet d'habitat collectif, mis à l'étude dès l'été 1964 et construit entre juin 1966 et décembre 1967, est l'une des

premières réalisations du genre pour les architectes. Rapidement, ils en feront un manifeste de leurs vues en matière de logement et, plus particulièrement, de leurs idées sur le mode de conception des ensembles d'habitation. Pour l'élaboration de ce projet, ils observent ainsi une démarche rigoureuse, alliant le général au particulier. Afin de tenir compte du contexte urbain (en devenir) et de son échelle immédiate, les douze logements sont répartis au sein de deux petits immeubles de hauteurs inégales, implantés sur un sol jardin, auxquels s'adjoignent des garages privés, situés en quinconce à la limite nord du terrain. En parallèle, un travail méticuleux est accordé au dessin de ces logements: comme à Issy, l'étude part d'un plan-type d'appartement de 5/6 pièces avec deux terrasses (d'une superficie d'environ 120 m² habitables + 20 m² de terrasses), cette fois sur plan carré, desservi par un noyau central de circulation afin d'ouvrir au maximum les perspectives sur l'espace. Enfin, pour le dessin de ces immeubles, l'intérêt se centre sur « l'expression des choses », sur le jeu de la lumière et sur la « géométrie des retraits », engendrant la complexité (11).

Un pivot central

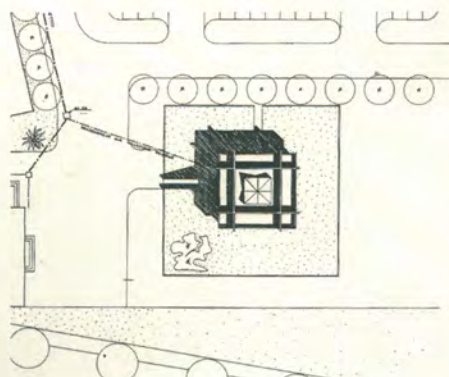
Un principe de composition condense ces visées: il consiste à faire pivoter d'un quart de tour à chaque étage le plan des logements autour d'un noyau central. Ce principe – qui découle à la fois d'un thème de recherche déjà exploré, celui l'immeuble-hélice, et d'une volonté de particulariser les logements, de les protéger des vues et de donner aux terrasses des orientations différentes – fédère dès lors le mode d'assemblage des deux tours abritant au total onze logements: l'une, de R + 5, comporte cinq logements types de 4/5 pièces (env. 100 m² habitables + 20 m² de terrasse) et l'autre, située à l'angle du terrain et de R + 7, quatre logements de 5/6 pièces, un de 3/4 pièces et deux de 7 pièces incluant une salle à manger et un bureau en duplex (de 90 à 145 m² + 20 à 30 m² de terrasses). Leur matérialité repose sur le système constructif développé en collaboration avec Chatzidakis, qui allie quatre voiles et quatre poteaux porteurs à des panneaux de façade en béton brut (coulés sur place, à l'aide d'un même coffrage de planches réutilisé au fil du chantier). Libérant l'espace des contraintes, ce système permet une grande flexibilité du cloisonnement intérieur. Suivant le jeu rotatif des plans à chaque étage, il engendre en façade une série de décrochés, de reculs et d'avancées, des effets



EDF Ivry-sur-Seine:
Centre médico-social
(1963-1966). Un
monolithe de béton brut,
structuré par quatre voiles
sur plan en croix
(aujourd'hui démolé).



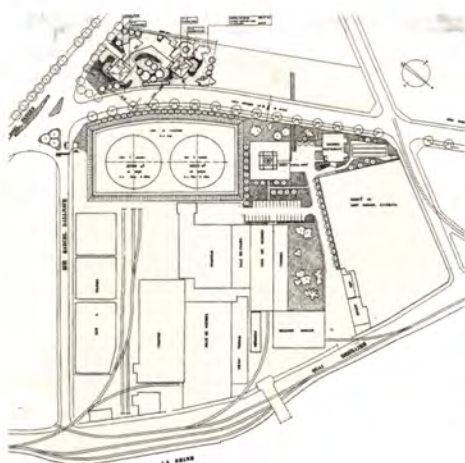
Joly-Candot / CNAM





EDF Ivry-sur-Seine:
Logements de fonction
(1963-1967). Première
étude, mai 1963. Douze
maisons modulaires
de deux niveaux avec
terrasses sur jardin,
disposées en quinconce
le long de la voie.

EDF Ivry-sur-Seine.
Logements de fonction
(1963-1967).
Photomontage, demande
d'accord préalable, juin
1964; plan de situation,
mars 1966.
Deux petits immeubles,
nés de l'assemblage
des maisons les unes
sur les autres, en vis-à-vis
du Centre médico-social
et des imposantes
installations électriques.



Doss IFA / DAF

d'emboîtements et de déboîtements des volumes qui donnent à chaque immeuble des effets de dynamisme toujours renouvelés. Ainsi conçues, et affinées par le soin porté aux détails, ces deux petites tours vont au bout du concept d'objet isolé dans l'espace: « non seulement on peut faire le tour mais il faut en faire le tour » (12). Véritables architectures sculptures, elles témoignent également des positions engagées de l'ATM, cherchant à contrecarrer l'hégémonie des modèles. Pour ses architectes, l'ensemble d'Ivry, projet expérimental s'il en est, appelle à un approfondissement de ce mode de conception dans le cadre de programmes d'habitat d'échelles différentes. L'exemple sera retenu et le projet de rénovation du centre ville d'Ivry-sur-Seine (1969-1976), réalisé par Jean Renaudie en est une des illustrations les plus marquantes (13).

Un modèle pour l'habitat contemporain?

D'Issy-les-Moulineaux à Ivry-sur-Seine, les projets EDF de l'ATM illustrent plus de dix ans d'une recherche portée par une préoccupation centrale: la mise en œuvre d'une architecture contemporaine, comme moteur de la transformation urbaine. Cette année, dans le cadre des journées du patrimoine, le public a pu apprécier un fragment de cette recherche en parcourant le Centre administratif et technique d'Issy-les-Moulineaux (14). Un important chapitre de l'histoire est toutefois demeuré dans l'ombre; car les portes des deux petites tours de logements d'Ivry-sur-Seine, inhabitées depuis l'automne 2001 et un temps malmenées par les squatters, sont désormais murées. Heureusement, cette situation semble provisoire. En effet, la préservation et la mise en valeur de l'ensemble de logements EDF d'Ivry devraient être imminentes puisqu'il a été récemment inscrit

à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques (arrêté du 11/07/2003) (15). Il y a lieu de souligner l'événement. Pour l'ATM, il s'agit de la seconde réalisation protégée après la bibliothèque de Clamart, inscrite le 17/06/1993. Par ailleurs, ces deux petites tours rejoignent le (trop) petit nombre d'immeubles ou ensembles d'habitation du xx^e siècle inscrits ou classés, parmi lesquels figurent bien peu de réalisations de l'après-guerre (16). Pour autant, leur avenir est toujours dans la nébuleuse. Prises en compte au sein de la réflexion sur le renouvellement urbain du secteur d'Ivry-Port (partie intégrante du secteur Seine-Amont), les deux petites tours devraient prochainement connaître le contexte urbain qui leur est réservé (17). Mais, ayant perdu leur vocation première de logements de fonction pour EDF, la question de leur affectation demeure entière (tout comme celle, d'ailleurs, de leur futur propriétaire). Se posent également des questions plus délicates, concernant leur nécessaire restauration ou réhabilitation – tant en raison des dommages causés par le temps et les usagers que des nouvelles normes applicables –, voire leur transformation, dans le respect de l'œuvre. A l'instar du Centre administratif de Pantin construit par Jacques Kalitz au tournant des années 70, transformé en Centre national de la danse par Antoinette Robain et Claire Guyesse (18), cette architecture pourrait se prêter à une opération emblématique. Face à de tels fragments du patrimoine contemporain, la ligne de conduite demeure toutefois à définir. Comment composer avec l'existant tout en affirmant la modernité du temps présent? N'y aurait-il pas lieu, dans ce cas précis, de soulever la question de la sauvegarde des réalisations phares de l'histoire du logement collectif, afin d'en préserver l'enseignement?

1- Voir: *Colonnes*, n° 16-17, « L'Atelier de Montrouge », septembre 2001 et C. Blain, *L'Atelier de Montrouge (1958-1981); prolégomènes à une autre modernité*, thèse de 3^e cycle (dir. J.-L. Cohen), Université Paris 8, 2001.

2- ATM, concours de Thiais (1959), note de présentation, 18 janvier 1960 (Fonds ATM, IFA).

3- ATM, étude pour un ensemble de 1000 logements à Goussainville, rapport préliminaire, avril 1961 (Fonds ATM, IFA).

4- Entretien avec Pierre Riboulet.

5- ATM, EDF Issy-les-Moulineaux: Etude préalable pour la création d'un ensemble de bureaux, mai 1961 (Fonds ATM, IFA).

6- Riboulet dira: « On avait très nettement cette idée, au tout début, qu'il fallait voir l'objet sur ses quatre façades. [...] C'était même un sujet de plaisanterie entre nous, quand les clients nous demandaient les façades principales: il n'y a pas de façades principales » (entretien).

7- Voir: Ph. Simon, *Architectures transformées. Réhabilitations et reconversions à Paris*, éditions du Pavillon de l'Arsenal, 1997.

8- Sur l'ancien terrain de la centrale, vendu par EDF, s'érigent aujourd'hui différentes constructions abritant pour l'essentiel des activités tertiaires.

9- Entretien avec Pierre Riboulet.

10- *Idem*.

11- Entretien avec Gérard Thurnauer.

12- Entretien avec Pierre

Riboulet. Voir en complément Ch. Devillers, « Les derniers puritains », *AMC*, n° 11, 1986, pp. 118-126.

13- A l'ATM, le principe constructif d'Ivry sera repris dans le cadre d'une autre réalisation pour EDF: le STI n° 3 d'Orléans-la-Source (1966-1968).

Cf. F. Loyer, « Exercices de déboîtement », *L'Œil* n°170, février 1969, pp. 34-37.

14- La visite (20/9/03) a permis d'apprécier l'excellent état de la grande tour. Mais en ce qui concerne le STI n°1, un temps menacé par un permis de démolir aujourd'hui caduc, il y a lieu de s'inquiéter de son abandon depuis six mois...

15- La protection concerne les façades et la toiture des tours et des garages ainsi que la

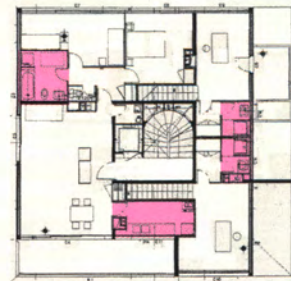
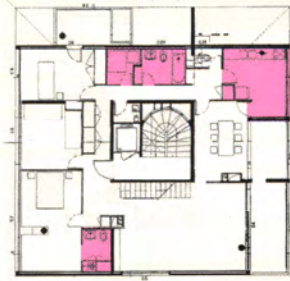
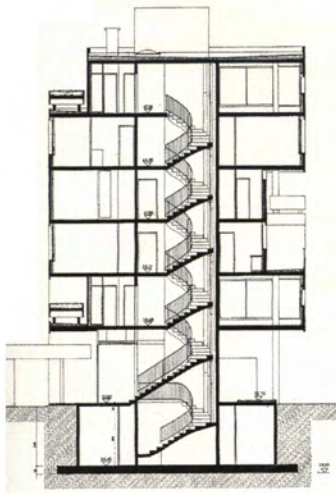
clôture de la parcelle.

16- La sélection d'ensembles de logements du xx^e siècle inscrits ou classés (entre 1965 et 1993) regroupe pour l'essentiel des immeubles d'avant-guerre. Parmi les rares réalisations d'après-guerre figurent le « Gratte-ciel n° 1 » d'Albert, Boileau et Labourdette

à Paris 13^e, les immeubles du quai du Port de Pouillon et al. à Marseille et les Unités d'habitation de Le Corbusier à Marseille, Rézé, Firminy et Briey.

17- Voir « Stratégies foncières dans l'est parisien », *le Moniteur*, 12/4/02, pp. 62-63

18- Voir P. Joffroy et C. Vêran, « 1960-1980. Quel avenir pour le patrimoine contemporain? », *Le Moniteur*, 12/4/02, p. 70-75.



EDF Ivry-sur-Seine.
Logements de fonction
(1963-1967). Permis
de construire, mars 1966.
A gauche, petite tour:
coupe, plan du rez-de-
chaussée et de l'étage-
type (du 1^{er} au 5^e).
Ci-contre, grande tour:
plans du rez-de-chaussée,
de l'étage-type (du 1^{er}
au 4^e), et des 5^e, 6^e
et 7^e étages.

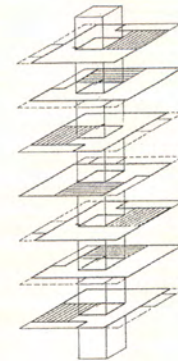
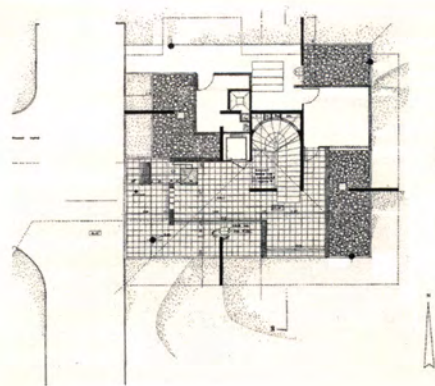
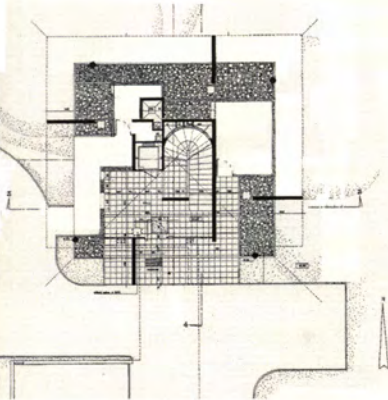
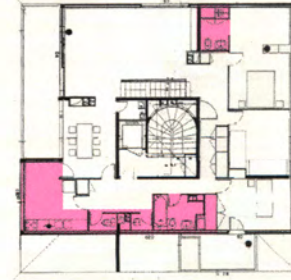
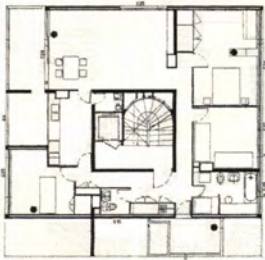


Schéma du principe
de rotation du plan
d'un quart de tour
à chaque étage.

Fin de chantier: deux
petites tours de béton brut,
composées de maisons
superposées, dans
un paysage industriel
en mutation.

